

Du Perche au Nouveau-Monde une aventure humaine

EXPO



Les Muséales
de Tourouvre

Musée de l'Émigration
française au Canada

Du Perche au Nouveau-Monde
une aventure humaine

PAYS DU PERCHE

Région naturelle aux paysages préservés,
le Perche est marqué par l'histoire de l'émigration
d'une poignée de pionniers vers le Canada au XVII^e siècle.



Paysage du Perche

Province d'Ancien Régime, le Perche n'est plus une région administrative depuis 1791. Son identité se trouve donc dans sa géographie et son histoire.

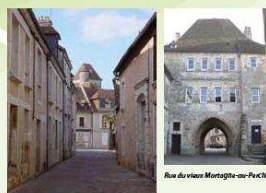
Son territoire s'étend sur quatre départements : l'Orne (région Basse-Normandie), la Sarthe (région Pays de la Loire), l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher (région Centre). Il s'identifie par son **paysage de collines, de forêts et de haies**.



Château Saillé à Nogent-le-Rotrou

Mais pour les Québécois, le Perche est avant tout, « eu égard à sa superficie et à sa population, [...] le pays de France qui a le plus fait pour le Canada ».

Au XVII^e siècle, rien ne laisse présager que cette modeste province d'Ancien Régime, éloignée du littoral, serait à l'origine d'un tel mouvement d'émigration.



Rue du vieux Mortagne-au-Perche



Carte du Grand Perche et Perche-Côvet. Archives départementales de l'Orne



Vue aëro de Mortagne-au-Perche. Claude Chastillon 1789. Archives départementales de l'Orne

A l'époque, la population du Perche est estimée à 70 000 habitants. Les deux principales villes, **Mortagne-au-Perche** et **Nogent-le-Rotrou**, ne comptent pas plus de 5 500 à 6 000 âmes chacune.

En 1697, 266 feux (soit 1 064 habitants) sont recensés à Tourouvre.



Cette exposition a été conçue par le Musée de l'Émigration française au Canada - Les Muséales de Tourouvre. Elle est présentée au Musée de l'Émigration française au Canada à Tourouvre (Orne, France) en février 2009. Par la suite, les musées, services culturels, etc. qui en feront la demande pourront l'accueillir.

Description:

Aux 17^eème et 18^eème siècles, le Perche a envoyé vers le Canada 282 des siens. Ces pionniers ont fait souche et, aujourd'hui, ils sont les ancêtres communs de tous les Québécois francophones de souche européenne. Cette exposition leur rend hommage.

L'exposition commence par quelques panneaux généraux afin de remettre cette émigration dans son contexte. Ensuite, chaque spécificité de l'émigration percheronne vers le Canada aux 17^eème et 18^eème siècles est illustrée grâce au parcours de l'un d'entre eux.

Au total, seize panneaux vous font découvrir les hommes et les femmes qui ont écrit une page importante de l'histoire du Québec.

Fiche technique :

Cette exposition itinérante est composée de :

- Un panneau titre format A3
- 16 panneaux en bâche plastifiée
- 12 photographies du Perche 60x80 cm
- Les cartels des photographies
- Un guide de l'exposition (fiche technique, bibliographie...)

La structure hôte peut enrichir le contenu (ajouts d'objets). Ainsi les Archives départementales de l'Orne conservent les documents originaux présentés dans cette exposition.

Montage-Démontage :

Une personne peut accompagner l'exposition pour veiller au montage. Dans ce cas, ses frais seront à la charge de la structure hôte.

Frais de transport :

La structure hôte assumera les frais de transports clou à clou.

Assurances :

La structure hôte doit assurer l'exposition de son point de départ à son arrivée (clou à clou).

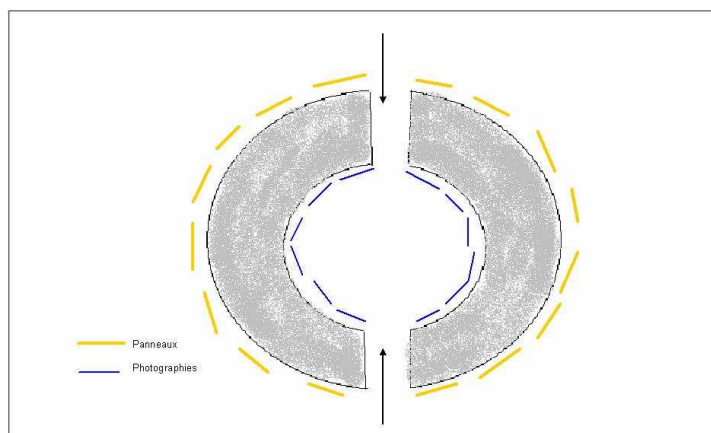
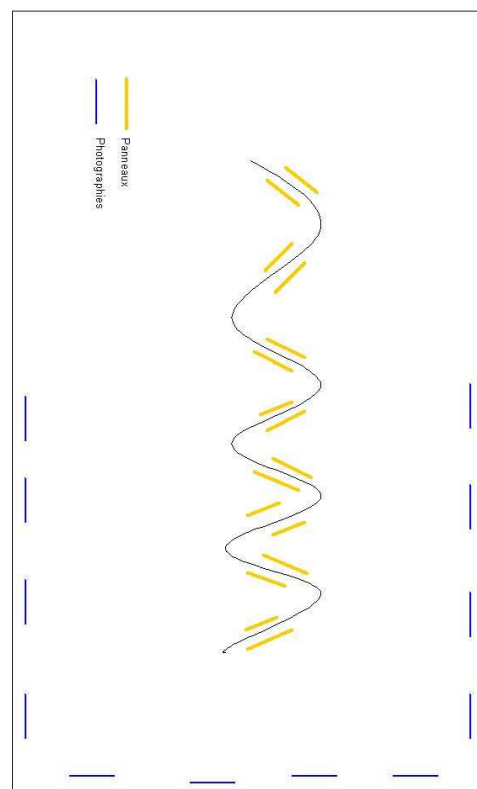
Conditions de présentation

Température constante de 20° +/- 3°c

Taux d'humidité 50% +/- 5%

Luminosité selon les standards muséographiques.

Exemples de présentation :



 Musée de l'Emigration
française au Canada

Personne responsable de l'exposition:

Anne-claire Fillâtre

Responsable Médiation

15 rue Mondrel—61 190 Tourouvre—France

Téléphone : 02 33 25 55 55

 Les Muséales
de Tourouvre

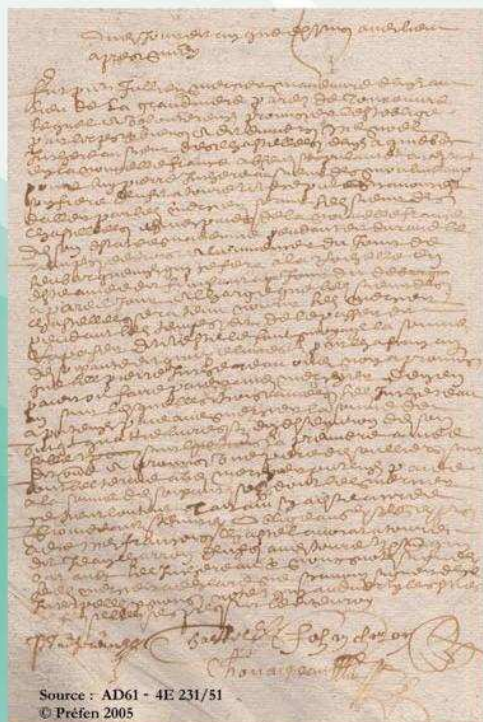
Exemples de panneaux



DES ENGAGÉS

Le départ est perçu par les émigrants comme une chance de s'assurer une stabilité économique qu'ils ne connaissent pas en France. L'espoir d'un avenir meilleur est leur principale motivation.

Julien MERCIER



Contrat d'engagement de Julien Mercier



Acte de baptême de Julien Mercier

En métropole, la superficie moyenne d'une exploitation est de deux à trois hectares. En Nouvelle-France à la même époque, les seigneurs peuvent concéder jusqu'à soixante dix ou cent hectares de terres aux arrivants. Partis dans l'espoir de trouver un avenir meilleur en Nouvelle-France, les Percherons se sont enracinés dans les environs de Québec et ont connu une véritable ascension sociale recevant d'immenses terres. Sept d'entre eux sont devenus seigneurs en Nouvelle-France.

Vitrail de l'église
Saint-Aubin de Tourouvre
en l'honneur de Julien Mercier



Cette promesse d'obtenir des terres en abondance a sans doute encouragé de nombreux départs. Lorsque Julien Mercier part, ses deux parents sont décédés et le partage des biens a eu lieu avec ses frères et sœurs. Julien Mercier n'a sans doute pas obtenu de terre pour s'installer puisqu'il décide de partir en Nouvelle-France. Il signe un **contrat d'engagement** en tant que manœuvre le 25 février 1647. Pour assurer le développement de la colonie, on recrute régulièrement en France des travailleurs agricoles, des charpentiers, des maçons etc. Ils sont liés par un contrat d'engagement qui dure en général **trois ans**.

En échange de leur travail, le recruteur règle le coût du voyage (aller et retour) et assure gages, logement et nourriture.

Les engagés partent avant tout pour fournir la main d'œuvre nécessaire à la vie de la colonie. Mais les conditions de vie difficiles incitent parfois ces hommes à rentrer en France.

Du Perche au Nouveau-Monde
une aventure humaine

LES PIONNIERS

Bien avant l'émigration de masse, des pionniers découvrent le Canada,
en sentent le potentiel et s'attachent à le mettre en valeur.
Ils sont les créateurs de la société canadienne.

Certains d'entre-eux viennent du Perche.

Robert GIFFARD



Le Moncel,
hameau natal de Robert Giffard



Eglise d'Autheuil où a été baptisé Robert Giffard

D'après des recensements de 1666 et 1667 en Nouvelle-France, **Robert Giffard** serait né vers 1587 au lieu-dit « Moncel » (paroisse d'Autheuil - Orne).

Il a des frères et des sœurs issus du premier mariage de sa mère, Louise Viron, avec le marchand Jean Pinguet.

Après le décès de ses parents, il se réfugie auprès de son demi-frère, Noël Pinguet prêtre de Tourouvre. Robert Giffard étudie ensuite pour ouvrir une boutique d'apothicaire en 1615 à Tourouvre puis à Mortagne-au-Perche.

Dans les années 1620, **il s'embarque sur un navire en qualité de chirurgien.** C'est pour lui l'occasion de découvrir la Nouvelle-France.



La Compagnie des Cent-Associés se compose d'une centaine de bailleurs de fonds apportant approximativement 3000 livres chacun. Cette Compagnie doit **peupler le Canada** et convertir les indigènes en échange du **monopole sur la traite des fourrures**.

La Compagnie cherche des hommes pour faire prospérer les terres canadiennes. Robert Giffard met en confiance les sociétaires de la Compagnie. Le 24 mars 1628, il affirme devant l'Amirauté de France bien connaître la Nouvelle-France « pour y estre allé, y avoir séjourné sans intermission cinq ou six ans, et scavoir que ledit pays, en le seul fleuve de Saint-Laurent peut rendre et rapporter quinze mille castors ».

Aussi, le 15 janvier **1634** obtient-il « **une lieue de terre à prendre le long de la coste du fleuve St-Laurent sur une lieue et demye de profondeur dans les terres, à l'endroit où la rivière, appelée Notre Dame de Beauport, entre dans le dit fleuve, icelle rivière comprise.** »

Le 12 mars 1634, il quitte sa terre natale avec son épouse et leurs deux enfants.

Extrait de
**LA RELATION
DE LA NOUVELLE FRANCE
POUR L'ANNÉE 1634,**
du Père Lejeune :

« Le quatrième jour de juin, feste de la Pentecôte, le capitaine de Nesle arriva à Québec. Dans son vaisseau était M. Giffard et toute sa famille, composée de plusieurs personnes, qu'il amenait pour habiter le pays. Sa femme s'est montrée fort courageuse à suivre son mary ; elle est enceinte quand elle s'embarqua, ce qui lui faisait appréhender ses couches, mais notre Seigneur l'a grandement favorisée, car huit jours après son arrivée, scavoir est le dimanche de la Sainte Trinité, elle s'est délivrée fort heureusement d'une fille, qui se porte bien et que le P. Lallemand baptisa le lendemain. »